

# Le Parrainage favorise la relation de confiance entre Mission locale et entreprises

01 Juillet 2020

## Hervé Clément - Responsable du dispositif Parrainage, Mission locale de Paris



Si le Parrainage contribue à favoriser l'insertion des jeunes, il permet également de renforcer les liens entre la Mission locale et les entreprises du territoire.

« Toute entreprise prête à s'engager dans cette démarche est la bienvenue, notamment celles issues des secteurs d'activité dont les besoins de main d'œuvre restent importants. »

### Comment mettez-vous en œuvre des actions de Parrainage ? Pour quel public ?

Les actions de Parrainage à la Mission locale de Paris se déroulent sur les huit sites de la Mission locale avec un animateur d'un réseau de 6 à 12 parrains/marraines par site. Un responsable coordonne l'action au niveau départemental et s'occupe du réseau des parrains/marraines en entreprise. Le Parrainage vient en complément d'autres prestations que propose la Mission Locale pour l'accès à l'emploi.

Ce sont les conseillers de la Mission locale et les correspondants emploi qui orientent les jeunes de 16 à 25 ans vers les parrains/marraines. Le jeune et le parrain/la marraine contractualisent la relation de Parrainage au cours du 1er, voire du 2ème entretien. Les entretiens de suivi entre le jeune et le parrain/la marraine se font dans les locaux de la Mission locale ou dans la structure où travaille le parrain/la marraine. Le parrain/la marraine fait le *reporting* de son intervention au conseiller du jeune et au référent parrainage pour assurer une action conjointe.

Ce sont les jeunes suivis par la Mission locale de Paris et connaissant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle qui bénéficient d'un accompagnement Parrainage, avec une priorité concernant les jeunes des quartiers prioritaires, en situation de handicap et les jeunes peu ou pas qualifiés.

### En quoi ce dispositif vous paraît-il pertinent pour le public accompagné ?

La pertinence de ce dispositif réside dans le fait que le parrain/la marraine est un professionnel/une professionnelle qui apporte ses compétences et sa connaissance de l'entreprise pour mieux préparer le jeune à intégrer ce monde, parfois nouveau, et qui fait appel à des règles et des codes particuliers. Il peut permettre aussi le développement d'un réseau professionnel.

### Quels sont les avantages du Parrainage pour le parrain/marraine et pour le parrainé/la marrainée ?

Le Parrainage permet au bénévole de se sentir utile, de garder une prise directe avec les évolutions du monde à travers le regard des jeunes et de s'enrichir d'une relation intergénérationnelle. Et il permet aux jeunes de profiter de l'expérience du parrain/de la marraine, de bénéficier de conseils d'un professionnel, d'être soutenu et valorisés dans leurs démarches et éventuellement d'amorcer ou élargir leur réseau.

### Quelles entreprises cherchez-vous à recruter ?

Toute entreprise prête à s'engager dans cette démarche est la bienvenue, notamment celles issues des secteurs d'activité dont les besoins de main d'œuvre restent importants et où les emplois sont accessibles aux jeunes peu ou pas qualifiés.

### Comment fonctionne le quatuor structure/parrain ou marraine/parrainé/entreprise ?

Les jeunes sont mis en relation avec les parrains/marraines en entreprise par le référent Parrainage souvent en fonction du projet professionnel du jeune et du secteur d'activité ou métier du parrain/de la marraine. Le parrain/la marraine fait un retour de son accompagnement Parrainage, généralement par mail ou par téléphone. Le coordonnateur assure les relations entre la mission locale et l'entreprise.

### **Quel est l'apport de ce dispositif pour votre structure ?**

Le Parrainage nous permet d'élargir notre réseau d'entreprises partenaires et d'instaurer une relation de confiance avec chacune d'elle. Il apporte des compétences professionnelles et une plus-value pour l'emploi des jeunes que nous suivons.

### **Quelles améliorations pourraient être apportées à ce dispositif ?**

Concernant le Parrainage avec des salariés en entreprise, l'idéal serait que dans chaque entreprise partenaire, une personne puisse coordonner l'action pour assurer le suivi et le développement du dispositif. Il serait souhaitable également que les collectivités participent aux mises en relation entreprises/Mission locale de Paris à travers des petits-déjeuners, des rencontres, etc.

Les aspects les plus fragiles de ce dispositif, notamment avec les salariés bénévoles en entreprises, sont la volatilité des parrains/marraines et la difficulté pour trouver des temps communs de rencontres.

Propos recueillis par Faïssa Moustapha (octobre 2019)

**Tags** : [parrainage](#) <sup>[1]</sup> | [mission locale](#) <sup>[2]</sup> | [Paris](#) <sup>[3]</sup>